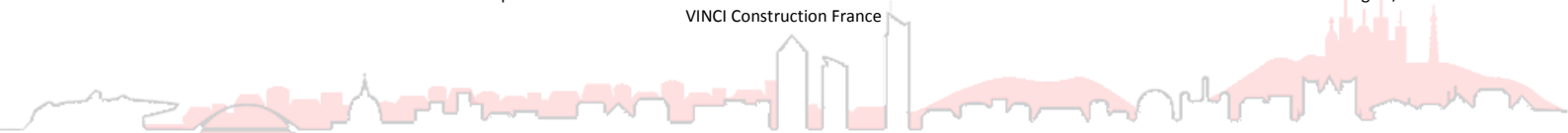


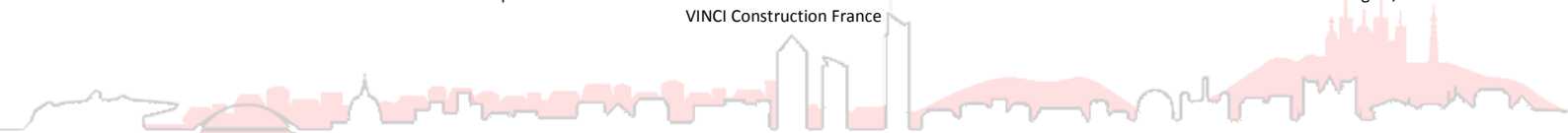
DESCRIPTIF TECHNIQUE

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. REGLEMENTATION | 3 |
| 1.1. Règlements incendie | 3 |
| 1.2. Règlements thermique | 3 |
| 1.3. Règlements sismique..... | 3 |
| 2. INSTALLATION DE CHANTIER | 3 |
| 3. DESAMIANTAGE | 3 |
| 4. DEMOLITION / CURAGE / GROS OEUVRE | 4 |
| 4.1. Travaux des cages d'ascenseurs créés en façade | 4 |
| 4.2. Travaux des cages d'ascenseurs intérieurs | 4 |
| 4.3. Autres travaux | 4 |
| 5. CHARPENTE / COUVERTURE / ETANCHEITE | 4 |
| 5.1. Charpente | 5 |
| 5.2. Couverture..... | 5 |
| 5.3. Etanchéité..... | 5 |
| 5.4. Autres ouvrages | 5 |
| 5.5. Isolation des combles..... | 5 |
| 6. FACADES | 5 |
| 6.1. Préparation | 5 |
| 6.1. Traitement en façade Courante | 5 |
| 6.2. Traitement de la façade est..... | 6 |
| 6.3. Traitement en soubassement..... | 6 |
| 6.4. Traitement sur ascenseur..... | 6 |
| 6.5. Divers..... | 7 |
| 7. MENUISERIES EXTERIEURES | 7 |
| 7.1. Menuiseries logements | 7 |
| 7.2. Menuiseries des halls d'entrée..... | 7 |
| 8. METALLERIE SERRURERIE | 7 |
| 9. CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS | 7 |
| 9.1. Cloisonnement doublage | 7 |
| 9.2. Plafonds et faux plafonds..... | 8 |
| 10. REVETEMENTS DE SOLS ET MURS INTERIEURS | 8 |



| | |
|--|-----------|
| 10.1. Revêtement de murs et plafonds | 8 |
| 10.2. Sols | 8 |
| 11.MENUISERIES INTERIEURES..... | 8 |
| 12.CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRES | 8 |
| 12.1. Chauffage..... | 8 |
| 12.2. Ventilation | 9 |
| 12.3. plomberie sanitaire | 10 |
| 12.3.1. Eau Chaude Sanitaire..... | 10 |
| 12.3.2. Colonnes sèches | 10 |
| 13.ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES | 10 |
| 13.1. Electricité - COURANTS FORTS..... | 10 |
| 13.1.1. Tableaux et alimentations services généraux..... | 10 |
| 13.1.2. Eclairage des parties communes | 11 |
| 13.1.3. Interventions dans les logements..... | 11 |
| 13.2. Electricité - COURANTS FAIBLES | 11 |
| 13.2.1. Alarme incendie | 11 |
| 13.2.2. Vidéo-protection | 11 |
| 13.2.3. Téléphone..... | 11 |
| 13.2.1. Interphonie..... | 11 |
| 13.2.2. Option Télévision..... | 11 |
| 14.MISE EN LUMIERE | 11 |
| 15.ASCENSEURS..... | 12 |
| 15.1. Création des ascenseurs..... | 12 |
| 15.2. Remise en état des ascenseurs..... | 12 |
| 16.VOIRIES RESEAUX DIVERS / ESPACES VERTS..... | 12 |



1. REGLEMENTATION

1.1. REGLEMENTATION INCENDIE

Le bâtiment est classé en 4^{ème} famille. Pour l'opération, nous appliquerons la circulaire du 13 décembre 1982 relative à la sécurité des personnes en cas de travaux de réhabilitation ou d'amélioration des bâtiments d'habitation existants.

Les principes généraux de ces dispositions sont que les travaux ne doivent pas avoir pour effet de diminuer le niveau de sécurité antérieur.

1.2. REGLEMENTATION THERMIQUE

Le programme nous demande en matière de performance énergétique l'obtention du label BBC Rénovation.

Vous trouverez dans l'étude thermique les explications, hypothèses et synthèses de ces résultats qui nous permettent l'atteinte de ce label.

1.3. REGLEMENTATION SISMIQUE

Le projet se trouve en zone sismique 4, avec un ouvrage d'importance III compte tenu de sa hauteur.

2. INSTALLATION DE CHANTIER

L'installation de chantier nécessaire pour réaliser cette opération comprend notamment :

- La mise en place d'un panneau « permis de construire » et d'un panneau de chantier
- La mise en place de tout le matériel de sécurité pour assurer la sécurité collective des locataires et des intervenants notamment avec la création des ascenseurs et des travaux de façades
- La mise à disposition et l'aménagement des 2 locaux situés en RDC qui serviront de bureaux d'encadrement de chantier et de salle de réunion
- La mise en place de la base-vie composée de vestiaires, réfectoires et sanitaires sur le parking ouest
- La mise en place des moyens de levage pour la réalisation des travaux (notamment les ascenseurs et la toiture) et la mise en place de bennes de chantier pour toute la durée.

3. DESAMIANTAGE

Notre offre prend en compte les éléments indiqués dans les documents suivants :

- Dossier de diagnostic technique de « AC environnement » du 29 novembre 2016
- Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux de « LEI » du 23/06/2017
- Dossiers de diagnostic techniques des logements envoyés par mail en date du 9 novembre 2017

Tout autre matériau susceptible de contenir de l'amiante non repéré dans ces rapports est considéré comme non amiante.

Les prestations, suivant ces rapports, et nos hypothèses sont la dépose des conduits fibro ciment et chapeaux des conduits en combles et toiture.

CITINEA possède un service interne qui se chargera de la réalisation de ces travaux de désamiantage.

4. DEMOLITION / CURAGE / GROS OEUVRE

4.1. TRAVAUX DES CAGES D'ASCENSEURS CREEES EN FAÇADE

La création de ces ascenseurs en saillie en façade ouest concerne les cages 241, 242, 244, 245, 246, 248 et 249. Les travaux consistent à :

- Déposer les éléments vitrés, ventelles
- Démolir par sciage puis évacuation à la grue les éléments d'allèges et de bandeaux en façade à chaque niveau au droit de la circulation actuelle sans avoir à intervenir dans les celliers
- Réaliser les fondations par micropieux
- Réaliser la fosse d'ascenseur à -1.20m par rapport au niveau de l'entrée ouest du bâtiment
- Elever la cage d'ascenseur en prémurs
- Réaliser le palier en prédalle
- Réaliser la dalle haute de l'ascenseur en prédalle
- Scier le poteau existant au droit de l'ascenseur crée afin de garantir une largeur de passage minimum de 90 cm
- Ancrer par scellement chimique les murs et dalle à chaque niveau dans l'existant
- Recréer un local poubelles à proximité immédiate de l'entrée en lieu et place du local vélos
- Recréer des celliers en sous-sol au droit des cages 243 et 247.

L'ensemble de ces travaux de démolition et de construction est réalisé en élevant 2 cages d'ascenseur en simultané et niveau par niveau afin de garantir une meilleure sécurité pour les locataires.

Afin de pouvoir créer le local poubelles de l'allée 242 et les celliers supplémentaires en sous-sol de l'allée 247, nous démolirons une trame d'escaliers d'accès à la courside façade Est. Les niveaux 1 et 2 pourront être aménagés pour une utilisation d'un local commercial.

4.2. TRAVAUX DES CAGES D'ASCENSEURS INTERIEURS

Les travaux de création de cage d'ascenseurs à l'emplacement de l'ancien ascenseur concernent uniquement les cages 243 et 247. Les travaux consistent à :

- Démolir l'ancienne ouverture (qui a été bouchée lors des travaux de 1993)
- Démolir les dalles intermédiaires (qui ont été réalisées lors des travaux de 1993)
- Boucher l'ouverture actuelle (qui a été ouverte lors des travaux de 1993)
- Créer une feuillure au droit de l'ouverture pour garantir un ascenseur PMR

Ces cages d'ascenseurs permettent de desservir l'ensemble des niveaux sauf le niveau parking Ouest et le niveau 1.

4.3. AUTRES TRAVAUX

Pour les différents travaux de maçonnerie, nous avons prévus :

- Le rétablissement du degré coupe-feu des gaines techniques palières par bouchement des trémies de plancher à chaque niveau
- Démolition de la passerelle en façade ouest
- Démolition des auvents d'entrées
- La reprise de maçonnerie des édicules en toiture
- La création de 15 celliers en sous-sol pour les cages 243 et 247 du fait de la suppression d'un cellier pour mettre en place le nouvel ascenseur
- La création d'ouverture et d'édicule dans les combles pour la création du désenfumage des escaliers
- La dépose du flocage actuel dans les locaux poubelles et la courside en RDC
- La réalisation d'un flocage de 150mm au même emplacement

5. CHARPENTE / COUVERTURE / ETANCHEITE

5.1. CHARPENTE

Les travaux de charpente consistent à diagnostiquer la charpente, faire une reprise ponctuelle de la charpente et voligeage à hauteur maximale de 5% et réaliser un traitement curatif insecticide fongicide de la charpente.

5.2. COUVERTURE

Le remplacement de l'ensemble de la toiture sèche est prévu.

Les travaux consistent à :

- déposer la couverture actuelle bac acier, les abergements et caniveau
- mettre en place une couverture en tôle d'acier prélaquée.
- réaliser les faitages, les nouveaux abergements et rénovation du caniveau et naissance d'eaux pluviales

5.3. ÉTANCHEITE

Le remplacement de l'étanchéité des édicules est prévu.

Les travaux consiste à :

- Déposer l'étanchéité actuelle
- Etancher les terrasses par un revêtement en bicouche élastomère auto protégé avec pare vapeur
- Isoler les terrasses par un isolant en polystyrène extrudé ou équivalent
- Réaliser les retombées d'étanchéité

5.4. AUTRES OUVRAGES

Les autres ouvrages de toiture sont :

- Lanterneau d'accès toiture et de désenfumage
- Cheminement sur toiture et ligne de vie

5.5. ISOLATION DES COMBLES

Il est prévu la dépose de la laine de verre actuelle ainsi qu'un nettoyage des combles.

De la laine de roche soufflée sur une épaisseur de 400mm est prévue sur la dalle dans les combles

6. FACADES

6.1. PREPARATION

Les éléments de façades actuels tels que carrelage, auvent, boîtes à lettres, barreaudage sont prévus déposés.

Un échafaudage tubulaire est prévu sur les façades Sud, Est et Ouest. Un échafaudage type Bimat est prévu en façade Nord.

Fermeture des ouvrages suivants :

- Gardes corps des acrotères Ouest en toiture
- Menuiseries des escaliers et des celliers
- Menuiseries des bandeaux des séchoirs

6.1. TRAITEMENT EN FAÇADE COURANTE

La façade courante (façade ouest / sud / Nord) est prévu traitée par :

- La mise en œuvre d'isolation thermique par l'extérieur en polystyrène expansé y compris bande de recouvrement en laine de roche avec enduit minéral, comprenant :
 - Préparation des supports,
 - Isolant de 140 mm en panneau de PSE collé et chevillé sur mur en partie courante,
 - Treillis en fibre de verre à mailles carrées,
 - Sous enduit destiné à l'enrobage de l'armature,
 - Couche d'impression du sous enduit,

- Enduit de finition de type revêtement minéral épais à base de silicate de potassium applicable à la taloche.

6.2. TRAITEMENT DE LA FAÇADE EST

La façade est prévu traitée par :

- La mise en œuvre d'isolation thermique extérieure en polystyrène expansé avec enduit minéral, en partie courante comprenant :
 - Préparation des supports,
 - Isolant de 140 mm en panneau de polystyrène expansé blanc collé et chevillé sur mur en partie courante,
 - Isolant de 40 mm en panneau de polystyrène expansé blanc collé et chevillé sur mur sur les retours balcons,
 - Treillis en fibre de verre à mailles carrées,
 - Sous enduit destiné à l'enrobage de l'armature,
 - Couche d'impression du sous enduit,
 - Enduit de finition de type revêtement minéral épais à base de silicate de potassium applicable à la taloche.
- Une peinture des garde-corps et en sous face des balcons
- Fermeture des ouvertures dans les gardes corps des balcons par une tôle acier
- Un enduit sur les murs séparatifs des balcons

6.3. TRAITEMENT EN SOUBASSEMENT

La façade est prévu traitée par :

- En Rdc sur façade Est dans galerie, sur 3 niveaux sur les façades Nord et Sud, la mise en œuvre d'isolation thermique extérieure en PSE avec carrelage collé, comprenant :
 - Préparation des supports,
 - Isolant de 140 mm en panneau de polystyrène expansé blanc collé et chevillé sur mur en partie courante,
 - Treillis en fibre de verre à mailles carrées en 2 couches
 - Sous enduit destiné à l'enrobage de l'armature,
 - Couche d'impression du sous enduit,
 - Carrelage collé.
- En R+1 et R+2 façade Ouest, en R+1 façades Est dans galerie, la mise en œuvre d'isolation thermique extérieure en polystyrène expansé avec enduit minéral, comprenant :
 - Préparation des supports,
 - Isolant de 140 mm en panneau de polystyrène expansé blanc collé et chevillé sur mur en partie courante,
 - Treillis en fibre de verre à mailles carrées,
 - Sous enduit destiné à l'enrobage de l'armature,
 - Couche d'impression du sous enduit,
 - Enduit de finition de type revêtement minéral épais à base de silicate de potassium applicable à la taloche.
- En Sous-sol façade ouest, une peinture de type D2.

6.4. TRAITEMENT SUR ASCENSEUR

La façade des ascenseurs et du palier est traitée par la mise en œuvre d'un bardage métallique en tôle perforée comprenant :

- Ossature secondaire,
- Tôle de bardage acier prélaqué perforée

- Accessoires de finitions tels que profilés métalliques de départ, jonction et/ou finitions en aluminium laqué suivant choix de l'architecte, mastics, visserie,
 - Tout profilés d'angles sortant en acier galvanisé prélaqué
- Une peinture de type D2 sur la hauteur du RDC

6.5. DIVERS

Les bavettes des menuiseries recevront une isolation thermique et une bavette en tôle aluminium 15/10ème.

Les tableaux et linteaux des menuiseries recevront un traitement par enduit seul

Les tableaux et linteaux des menuiseries sur bardage et sur façade en PSE + carrelage recevront un traitement par une finition en tôle aluminium

7. MENUISERIES EXTERIEURES

7.1. MENUISERIES LOGEMENTS

Afin d'obtenir le label BBC rénovation, nous ferons une révision comprenant le remplacement éventuelle de la quincaillerie, le changement éventuelle des paumelles, et les réglages.

Pour les menuiseries mise en place dans la coursive du R+12, les travaux comprendront :

- Fourniture et pose de menuiserie bloc baie PVC blanc ayant les caractéristiques suivantes :
 - Cadre dormant PVC pour une pose en rénovation sur le dormant existant,
 - Réserve pour grille d'entrée d'air,
 - Pièce d'appui PVC, jet d'eau, feuillure pour vitrage isolant, joint de vitrage et parclosé PVC clipsée.
- L'ensemble des châssis comportera à minima un ouvrant pour le nettoyage des vitrages.
- Les performances exigées sont, au minimum :
 - Vitrage 4 /16 /4 remplissage argon 90%
 - $U_w = 1.40 \text{ W/ (m}^2 \cdot \text{k)}$

7.2. MENUISERIES DES HALLS D'ENTREE

Les ensembles des halls d'entrée de ces cages d'ascenseurs et d'escaliers en façade Ouest sont en acier thermolaqué avec 1 vantail, fermeture par ventouses, butée de portes haut et basse, poignées d'ouverture en inox brossée et poignées de tirage et ferme port intégré, gâche électrique, Remplissage produit verrier double vitrage retardataire d'effraction.

8. METALLERIE SERRURERIE

Les grilles métalliques de la coursive en Rez de chaussé sont entièrement déposées.

Concernant la façade Est, nous mettrons en place :

- des pare-vue métallique par parement en tôle acier perforé sur ossature secondaire en bout de chaque balcon de afin de permettre un rangement supplémentaire
- des pare vue aléatoire sur 2 niveaux en tôle acier perforé sur ossature secondaire

Nous avons également prévu les blocs portes donnant sur extérieurs suivants :

- Blocs-porte métalliques 0.90m x 2.10mht des locaux poubelles
- Blocs-porte métalliques 1.20m x 2.10mht (sous-station)

9. CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS

9.1. CLOISONNEMENT DOUBLAGE

Différents types de cloisons sont mises en place :

- Contre cloisons 1/2 Stil sans laine minérale pour l'habillage menuiseries des escaliers
- Doublage thermique composé de panneaux rigides en PSE et de plaque de plâtre pour l'enveloppe thermique du palier.

9.2. PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS

Les faux plafonds des halls d'entrée et de la coursière au RDC sont prévus déposés.

Les faux plafonds mis en œuvre sont les suivants :

- Faux plafonds non démontable en plaque de plâtre type fermacell sur ossature métallique avec isolant dans la coursière du RDC.
- Faux plafonds non démontable en plaque de plâtre acoustique sur ossature métallique avec isolant dans les halls d'entrée
- Soffite de dévoisement de la colonne ECS au niveau R+3

10. REVETEMENTS DE SOLS ET MURS INTERIEURS

10.1. REVETEMENT DE MURS ET PLAFONDS

Les principales prestations des revêtements sont :

- Préparation du support, et reprise si nécessaire sur anciens fonds.
- Enduit projeté dans les circulations verticales
- Peinture dans les circulations horizontales
- Peinture sur boiseries et autres ouvrages métalliques

10.2. SOLS

Le revêtement de sol, selon localisation, est de type :

- Sol carrelage grès cérame 20x20cm U4P4 type standard de NOVOCERAM ou équivalent compris plinthes sur chape est prévu dans les halls d'entrée du R-1 côté ouest
- Sol carrelage et carrelage mural grès cérame 20x20cm U4P4 type standard évolution de NOVOCERAM ou équivalent
- Peinture de sol anti glissance compris préparation dans les paliers d'étages créés

Un nettoyage des escaliers et des paliers intérieurs est prévu.

La signalétique pour les PMR est respectée.

11. MENUISERIES INTERIEURES

Une révision des portes de gaines techniques est prévue par le remplacement des batteuses et un changement des paumelles si nécessaires.

Afin d'avoir une continuité de l'enveloppe thermique intérieur sans avoir à intervenir dans les celliers, les portes des paliers et des celliers d'étages sont remplacés par des blocs portes en pose rénovation de degrés pare flamme et de performance thermique adaptés selon localisation.

Le détalonnage des portes des logements est réalisé.

Un ensemble de boîtes aux lettres menuisé est prévu dans le Hall d'entrée côté Ouest à chaque allée.

Une signalétique de façade au droit des Halls d'entrée, des panneaux d'indications au Rdc et aux étages.

12. CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRES

12.1. CHAUFFAGE

La production de chaleur pour le chauffage du bâtiment est actuellement raccordée au réseau de chaleur urbain. Il est prévu de réaliser des travaux en sous-station pour ajouter la production d'eau chaude sanitaire collective.

Le schéma de principe de production présente les modifications apportées sur les réseaux actuels.

L'échangeur du réseau de chaleur urbain sera remplacé pour satisfaire les nouveaux besoins pour la nouvelle distribution de chaleur entre le chauffage des logements et la production d'eau chaude collective.

| Bilan de puissance calorifique | Puissance (en kW) |
|--------------------------------|-------------------|
| ▪ Chauffage logement | 800 |
| ▪ Puissance production ECS | 900 |
| TOTAL : | 1700 |

Le principe de régulation et de distribution des réseaux de chauffage restent inchangés.

Les travaux concernant le lot chauffage sont les suivants :

- Remplacement des organes en pied de colonnes : mise en place de vannes de vidanges, de vannes d'arrêt et d'équilibrage en pied de chaque colonne de chauffage.
- Dépose du calorifuge existant des réseaux de chauffage dans les gains techniques et remplacement par un isolant de classe 4.
- Mise en place d'une vanne d'équilibrage sur le circuit de chauffage de chaque logement.

A la fin des travaux de réhabilitation énergétique, un rééquilibrage des réseaux de chauffage (réseaux collectifs et réseau des logements) est également programmé pour s'assurer d'une distribution de chaleur homogène dans tous les logements.

Les gaines palières de chauffage seront calfeutrées à chaque niveau pour assurer un degré coupe-feu.

12.2. VENTILATION

La ventilation des logements sera traitée par une ventilation, naturelle basse pression, assistée, de type hygroréglable A par injection d'air à haute vitesse.

Les pièces de vies (séjour et chambres) seront munies d'entrée d'air autoréglables. Les entrées d'air actuelles seront déposées et celles non utilisées seront rebouchées.

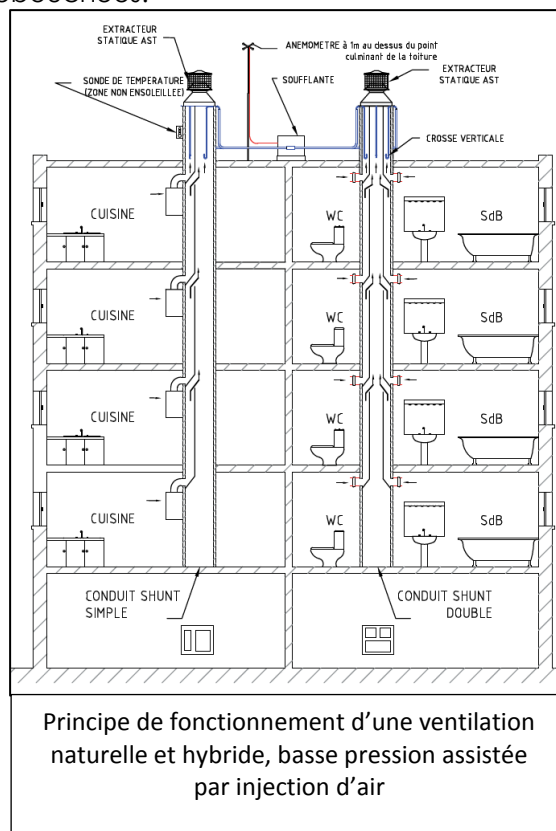
Les bouches d'extraction seront hygroréglables et seront positionnées dans les pièces à pollution spécifique, à savoir la cuisine, la salle de bain et les toilettes. Les bouches d'extraction existantes seront déposées. Ces bouches d'extraction seront soit directement positionnée à l'emplacement actuel des bouches existantes sur le conduit shunt, soit raccordée par un soffite au conduit shunt dans le cas où la bouche n'est pas accolée.

Nous prévoyons une prestation de détalonnage de toutes les portes du logement pour la circulation de l'air.

Il est prévu un contrôle des conduits shunts existants pour s'assurer de la bonne étanchéité de ces derniers.

Les débouchés des conduits seront équipés d'extracteurs statiques. Leurs dimensionnements respecteront les préconisations du fabricant.

Il est prévu la mise en place d'un caisson d'insufflation par allée dans les combles pour le réseau d'air à haute vitesse. Ce réseau d'air sous pression sera réalisé en PVC et reliera les conduits shunts de chaque allée. Une crosse sera mise en place dans chaque conduit shunt et permettra de réguler les débits d'extraction.



Un automate de régulation sera mis en place pour gérer l'intensité du caisson d'insufflation en fonction de la température extérieure et de la vitesse du vent. L'alimentation électrique sera réalisée depuis l'armoire des services généraux de chaque allée.

12.3. PLOMBERIE SANITAIRE

12.3.1. Eau Chaude Sanitaire

▪ Production d'eau chaude sanitaire

La production d'eau chaude sanitaire sera collective et raccordée au réseau de chaleur urbain. Le schéma de principe de production présente les équipements mis en place et leurs caractéristiques. Depuis la sous-station du réseau de chaleur urbain, nous créons trois sous-stations de production d'eau chaude sanitaire alimentant chacune trois allées.

La production d'eau chaude sanitaire est de type semi-instantané avec un stockage d'eau primaire à 80°C. Un échangeur à plaques permet d'assurer la production pour trois allées. Cette conception permet de limiter les pertes en lignes et faciliter l'équilibrage des réseaux de distribution.

▪ Distribution d'eau chaude sanitaire collective

Depuis chaque sous-station, les réseaux d'eau chaude sanitaire et de bouclage alimentent trois allées. Le cheminement des réseaux est décrit dans le synoptique de distribution d'eau chaude sanitaire.

Les réseaux seront réalisés en tube multicouche et calorifugés avec un isolant de classe 4 et revêtus d'une protection en PVC conformément au programme. Les pieds de colonnes seront munis de vannes de vidanges et de vanne d'arrêt. Ces équipements seront accessibles depuis les parties communes pour faciliter la maintenance.

A partir du niveau R+3, les colonnes d'eau chaude sanitaire et de bouclage chemineront dans une gaine technique à l'intérieur des logements, dans les séchoirs. Une trappe d'accès sera prévue pour l'exploitation éventuelle.

▪ Equipements dans les logements

Le piquage d'eau chaude sanitaire pour chaque logement sera équipé d'une vanne d'arrêt et d'une manchette compteur.

12.3.2. Colonnes sèches

Les cheminements des colonnes sèches dans les allées où une cage d'ascenseur est créée seront modifiés à partir du niveau R+3 afin de satisfaire les normes en vigueur. Une prise d'incendie sera mise en place à chaque niveau (du R+1 au R+3) et la position du raccord d'alimentation en RDC sera conforme à la NF S 61-759.

13. ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES

13.1. ELECTRICITE - COURANTS FORTS

13.1.1. Tableaux et alimentations services généraux

Les tableaux services généraux existants de chaque cage seront déposés et remplacés par de nouveaux tableaux conformes. Ils desserviront les circuits existants conservés ainsi que les nouveaux circuits et alimentations créés (éclairage extérieur de mise en valeur, ascenseurs, ventilation stato-mécanique, ECS collective) et les circuits existants remplacés (éclairage normal et de sécurité des paliers et escaliers,...).

Les nouveaux tableaux seront positionnés dans les galeries techniques au sous-sol ou dans les gaines techniques palières selon les cas.

Le temps de bascule entre les anciens et nouveaux tableaux sera limité.

Les canalisations des nouvelles alimentations chemineront dans les parties communes (sous-sol) sur chemins de câbles et fourreaux en encastré

13.1.2. Eclairage des parties communes

Les équipements existants seront déposés. Il sera prévu en remplacement par les équipements anti vandale suivants (compris canalisations et protections le câblage) - Voir références (ou équivalent) en annexe :

- type hublot LED avec détecteur HF intégré dans les paliers et coursives.
- type hublot LED avec détecteur HF intégré dans les escaliers
- éclairage de sécurité par BAEH dans les escaliers et paliers
- éclairage de sécurité par BAEH et BAES dans les halls et caves

Les canalisations chemineront sous goulottes apparentes (ou dans des fourreaux encastrés existants repris dans la mesure du possible).

La dépose des luminaires et commandes d'éclairage non conservés inclura toutes sujétions et rebouchages.

13.1.3. Interventions dans les logements

Il est prévu la suppression des alimentations BECS individuels existants (compris dépose des canalisations et protections, et leur évacuation).

13.2. ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES

13.2.1. Alarme incendie

Il est prévu la vérification et essais sur installation existante, ainsi que le rajout de détecteurs dans les locaux techniques créés sans mise en conformité.

13.2.2. Vidéo-protection

Il est prévu la vérification et essais sur installation existante. En complément il sera mis en place environ 20 équipements terminaux supplémentaires (caméras dômes intérieures et extérieures) aux positions stratégiques (au niveau des entrées/sorties du parking, des coursives, et des entrées sorties des halls des cages), compris câblage et accessoires et incidences sur équipements centraux (rappel : équipements centraux de stockage et d'analyse situés à la direction de la SACVL, en dehors du site de la présente opération).

13.2.3. Téléphone

Il sera prévu une ligne téléphonique dédiée pour chaque nouvel ascenseur.

13.2.1. Interphonie

Le déplacement de l'interphonie et du contrôle d'accès façade Ouest est prévu.

13.2.2. Option Télévision

Réception satellite (3 paraboles pour 2 allées), puis distribution en aval en câbles coaxiaux via les gaines techniques palières, dérivations individuelles vers chaque logement, et distribution et mise en place de 2 prises TV dans chaque logement.

14. MISE EN LUMIERE

Une mise en lumière de la coursive du RDC est prévue par la mise en place de luminaire verticale en tube LED anti vandale à chaque poteau.

Au droit du passage des escaliers, il est prévu la mise en peinture du plafond par de l'art pictural.

La mise en lumière du passage routier est prévue par des faisceaux lumineux.

Pour la façade Nord, il est prévu un bandeau LED depuis la base sur toute la largeur de la façade avec une dégressivité sur la hauteur.

15. ASCENSEURS

15.1. CREATION DES ASCENSEURS

1 ascenseur est créé en saillie en façade Ouest dans chaque allée 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9 desservant les tous les niveaux avec les caractéristiques suivantes :

- charge 630 kg, 8 personnes, vitesse 1.00m/s, 1 face de service, PMR
- Portes palières PF1/2h à peindre à ouverture automatique latérale de largeur 900mm
- Finition intérieure des parois en panneaux stratifiés avec miroir et barre d'appui, spot à leds, sols en PVC

1 ascenseur est créer dans chaque allé 3 et 7 à l'emplacement de l'ancien ascenseur desservant tous les niveaux excepté le niveau -1 (niveau parking ouest) et le niveau 1 avec les caractéristiques suivantes :

- charge 450 kg, 6 personnes, vitesse 1.00m/s, 1 face de service, PMR
- Portes palières PF1/2h à peindre à ouverture automatique centrale de largeur 800mm,
- Finition intérieure des parois en panneaux stratifiés avec miroir et barre d'appui, spot à leds, sols en PVC

15.2. REMISE EN ETAT DES ASCENSEURS

Les travaux de remise en état des ascenseurs existants consistent à :

- Faire les réglages des portes
- Rénover les habillages des cabines par mise en place d'habillages stratifiés
- Remplacer des boîtes à boutons anti-vandales

Un indicateur de position à chaque niveau pourra être mis en place.

16. VOIRIES RESEAUX DIVERS / ESPACES VERTS

Il est prévu la reprise en enrobés autour des ascenseurs.

Suite à la démolition de la passerelle coté Est, nous avons prévu la réalisation d'escaliers sur terre-plein côté Nord de la voirie pour palier la différence de niveau. Un aménagement à proximité en enrobé est également prévu.

Un escalier béton permettant d'accéder à la coursive en façade Nord sera réalisé.

Tout autre aménagement à l'emplacement du belvédère actuel sera réalisé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC à la charge de la SERL.